

Nouvel avis d'expédition – Notice Format libraire

Version du document	V01F
Date de la version	22/06/2020

Ce document présente la version 2 des avis d'expédition transitant par DILICOM au format Plat et Gencod

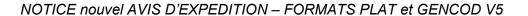




Table des matières

1	Gén	néralités	
•		Présentation	
		Colis dans l'avis d'expédition	
		Avis d'expédition et bordereau de livraison (BL)	
		Livraison fractionnée	
		Traitement des cas particuliers	
	1.5.		
	1.5.2	·	
_	1.5.3	•	
2		mat GENCOD V5	
:		Documents de référence	
:	2.2	Eléments de syntaxe :	6
:	2.3	Schéma de l'avis d'expédition	7
	2.4	Généralités appliquées au GENCOD V4	9
	2.4.	1 Colis dans l'avis d'expédition	9
	2.4.2	2 Substitution logistique	10
	2.5	Tableau récapitulatif	
		Description du format	
	2.6.		12
	2.6.2		
	2.6.3		



3 F	ormat PLAT (AVIEXP5)	21
3.1	Présentation	
3.2	Généralités appliquées au format PLAT	21
3.3	Schéma général	23
3.4	Exemples	24
Des	scription du format	
3.	.4.1 Signification des abréviations utilisées dans les descriptifs ci-après :	Erreur ! Signet non défini.
3.	.4.2 Descriptif	Erreur ! Signet non défini.
3.	.4.3 Détails – Définitions	
4 D	étails – Tables des codes :	
4.1	Table 3.6 - Type d'unité logistique	33
4.2	Table 3.7 – Type d'acte rappelé en référence	33
4.3	Table 8.4 - Code de présentation	33
4.4	Table 9.1 - Qualifiant type de date	33
4.5	Table 9.8 - Code de Notation	33
4.6	Table 8.5 Bis - CODES MOTIF DE NON LIVRAISON	34
4.7	Table 10.0 – Types de prix	35
4.8		
5 H	listorique des modifications	36



1 GENERALITES

1.1 Présentation

NOTABENE : Les avis d'expéditions ne peuvent-être transmis que pour des libraires transmettant en amont leurs commandes via DILICOM.

• Il est recommandé de n'établir qu'un seul avis d'expédition par commande.

Cependant, un acte avis d'expédition peut être relatif à plusieurs commandes, à condition que:

- o Les accords d'interchange (déterminés par le client recevant la marchandise et donc l'avis d'expédition) ouvrent cette possibilité
- o Les commandes concernées mettent en œuvre la même filière (même « commandé par » et même « livrer à »)
- o Toutes les commandes livrées sont signifiées dans l'avis d'expédition

Par exemple deux commandes peuvent être regroupées dans un même avis d'expédition mais doivent impérativement faire l'objet de deux « boucles » distinctes.

• A toute ligne de commande doit correspondre une ligne (ou plus) sur l'avis d'expédition

La ligne correspondant soit à une fourniture, soit à une réponse en non fourni pour les articles indisponibles ou inconnus.

• Les matériels consignés livrés apparaissent dans le message comme des lignes produits normales

1.2 Colis dans l'avis d'expédition

L'avis d'expédition permet d'indiquer le numéro de colis. Le SSCC est fortement requis. Le format GENCOD permet de gérer des niveaux de colisage et des imbrications entre colis.

1.3 Avis d'expédition et bordereau de livraison (BL)

Chaque acte physique de livraison peut être précédé d'un avis d'expédition (EDI) et accompagné d'un bon de livraison (papier). Le bon de livraison doit être le reflet de la livraison physique.





Les BL pourront être regroupés dans un seul avis d'expédition. Les BL pourront

- Soit être décrits un par un en autant de boucles que nécessaire,
- Soit cumulés en une seule boucle,

Le choix de l'une ou l'autre de ces pratiques est soumis aux accords d'interchange.

Le BL devra comporter la référence de l'avis d'expédition et, dans la mesure du possible, l'avis d'expédition celle du BL.

1.4 Livraison fractionnée

Il s'agit de livraisons réparties sur plusieurs moyens de <u>transport</u> (transportées par plusieurs véhicules ou provenant de plusieurs entrepôts ou usines par exemple).

Ceci est à distinguer des fractionnements dans le temps qu'il faut traiter comme des livraisons partielles.

La règle est d'établir un avis d'expédition par bon de livraison. L'avis d'expédition comportera l'indication de livraison fractionnée et précisera le nombre total de bons de livraisons à attendre.

Rappelons que si les informations de livraison fractionnée et du nombre de fractions sont indiqués sur l'avis d'expédition, ils doivent également être mentionnés sur le BL.

1.5 Traitement des cas particuliers

1.5.1 Livraison partielle

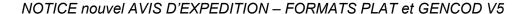
Les quantités portées sur une ligne sont toujours les quantités effectivement livrées.

S'il y a des manquants sur la quantité commandée, ils doivent également être décrits en reprenant la quantité non livrée Il est nécessaire de préciser, en fonction de l'état des stocks et des accords libraire-distributeur, comment sera traité ce reliquat (TABLE 9.8).

1.5.2 Cas des AE avec que des manquants

Il est possible de transmettre un avis d'expédition qui ne renseigne que des articles manquants.

1.5.3 Livraisons de produits de substitution





C'est toujours le code EAN du produit effectivement livré qui est décrit

Lorsqu'un produit est livré en lieu et place du produit commandé (selon les accords préalables entre le libraire et le distributeur), on doit systématiquement rappeler l'EAN13 de la commande dans le champ dédié.

Si la substitution ne porte que sur une partie de la quantité commandée (substitution partielle), l'avis d'expédition comportera :

- L'indication de la quantité livrée du produit commandé ;
- L'indication de la quantité livrée du produit de substitution et l'équivalence en quantité du produit commandé de la quantité du produit de substitution livré.

2 FORMAT GENCOD V5

2.1 Documents de référence

Langage GENCOD version 5.1 – Guide utilisateurs – Acte avis d'expédition – Profil Livre – 19 juillet 1999. Dictionnaire des actes du langage GENCOD Version 5 – Oct 1995.

2.2 Eléments de syntaxe :1

- Le fichier doit comporter un début et fin d'envoi GENCOD
- Certaines rubriques peuvent être répétées un certain nombre de fois dans le message.

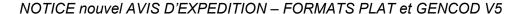
Les statuts obligatoire ou conditionnel ainsi que le caractère répétitif (ou non) et éventuellement le nombre maximum d'occurrences des dites rubriques sont indiqués dans les schémas.

• Notion de boucle

Dans un acte peuvent figurer des groupes de rubriques reliées fonctionnellement entre elles. Ces groupes de rubriques sont appelés boucles. Les statuts obligatoire, dépendant ou facultatif ainsi que le caractère répétitif et éventuellement le nombre maximum d'occurrences des dites boucles sont indiqués dans la structure de l'acte. Une boucle peut elle-même être incluse dans d'autres boucles.

_

¹ In Langage gencod – Version 5 – Dictionnaire des actes – Octobre 1995.- pages 8 & 9





Données

Une rubrique est composée par des données, qui sont de longueur fixe. Le statut obligatoire ou conditionnel d'une donnée à l'intérieur d'une rubrique est donné dans le dictionnaire des rubriques.

Lorsqu'une donnée n'est pas renseignée dans une rubrique :

- On remplira la zone par des caractères « espace » si celle-ci se trouve en cours d'enregistrement, c'est-à-dire si elle est suivie d'une donnée renseignée.
- On pourra ne pas remplir la zone si celle-ci se trouve en fin d'enregistrement, c'est-à-dire si elle n'est pas suivie par une donnée obligatoire et/ou renseignée

De plus

- o Toute zone numérique obligatoire ne doit comporter que des chiffres, fussent-ils des zéros. Les décimales sont identifiées par leur position sur les 3 derniers caractères du champ.
- o Toute zone numérique optionnelle non renseignée en cours de rubrique doit comporter des espaces.

Enfin, lorsque la dernière zone d'une rubrique est alphanumérique et calée à gauche, le retour à la ligne (caractères CR-LF) pourra être placé immédiatement après le dernier caractère utile de cette donnée.

• Champ date

Le format des champs date en GENCOD est JJMMAA.

2.3 Schéma de l'avis d'expédition

O : boucle, rubrique ou donnée obligatoire

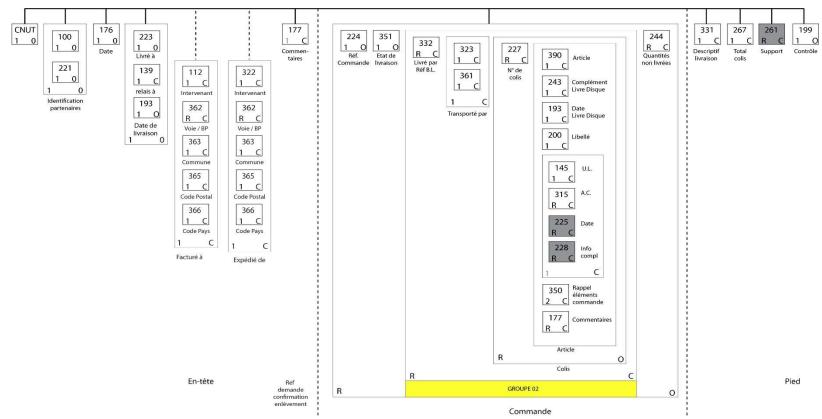
C : boucle, rubrique ou donnée conditionnelle (1)

R: boucle, rubrique ou donnée conditionnelle (2)

- (1) les conditions dans lesquelles ces données apparaissent sont soit spécifiées dans la description de la rubrique, soit soumises à un accord entre les partenaires, soit définies par le type d'acte.
- (2) Les rubriques (ou blocs de rubriques) répétitives s'opposent aux informations ne pouvant figurer qu'une seule fois par acte (notées par 1 dans les schémas)

In Dictionnaire des actes du langage GENCOD page 35





Attention, le schéma ci-dessus représente la norme GENCOD cependant :

- → Les blocs grisés ne sont pas attendus en entrée
- → Le bloc 177 en en-tête n'est pas répétable
- → Le bloc 145-315-225-228 n'est pas répétable



2.4 Généralités appliquées au GENCOD V4

Quoi	Comment ?
Plusieurs commandes dans un avis	Autant de rubrique 224 que de commandes livrées dans l'avis
livraison simultanée d'un reliquat de	Autant de rubrique 224 que de commandes livrées dans l'avis
commande,	
Article livré	CNUR 390-5
Article Manquant ou inconnu	CNUR 244-3
Solde des manquants (Noté, non noté)	CNUR 390-12
Colis	CNUR 227
Niveau de colisage	Voir 2.4.1
Livraison fractionnée	CNUR 351-2 le code '1' (livraison fractionnée) et précisera en zone 3 le nombre
	total de bons de livraisons à attendre.
Numéro de BL	CNUR 244
Livraison de produit de substitution	CNUR 350
	Si la substitution ne porte que sur une partie de la quantité commandée
	(substitution partielle), l'avis d'expédition comportera 3 lignes :
	 La première (CNUR 390) indique la quantité livrée du produit commandé;
	 La deuxième (CNUR 390) indique la quantité livrée du produit de
	substitution ;
	La troisième (CNUR 350 attaché au CNUR précédent) rappelle les éléments
	de la commande et donne l'équivalence en quantité du produit commandé de
	la quantité du produit de substitution livré.

2.4.1 Colis dans l'avis d'expédition

La rubrique 227 qui introduit la boucle « colis » permet d'indiquer le numéro de colis.

Elle comporte un indicateur donnant le niveau de colisage auquel se situent les informations qui suivent, utile dans le cas d'imbrication de colis les uns dans les autres.

Elle est obligatoire afin de marquer le début de chaque boucle. Chaque unité d'expédition doit faire l'objet d'une occurrence de la rubrique 227 de niveau 1. Si le colis ne comporte aucun numéro de colis (SSCC ou autre), les zones 3 et 4 comportent conventionnellement des zéros.



Les informations relatives au niveau identifié en rubrique 227 sont portées sous cette rubrique :

- En rubrique 145 doit être indiqué le code EAN 13 ou 14 du niveau standard identifié correspondant à celui décrit dans la rubrique 227.
- Les informations portées dans les rubriques 225 et 228 sont valables pour tous les articles identifiés dans les rubriques 390 qui suivent, jusqu'à la prochaine rubrique 227 de même niveau.

Il est recommandé de décrire la livraison unité d'expédition par unité d'expédition, c'est-à-dire de faire suivre chaque rubrique 227 de niveaux 1 de la description de son contenu dans les rubriques 390.

Dans la rubrique 145 sous la rubrique 390 est porté le code EAN 13 ou 14 de l'UL commandée (le cas échéant).

2.4.2 Substitution logistique

Lorsque la substitution ne porte pas sur l'unité de base mais sur l'unité logistique, la solution conventionnelle suivante a été arrêtée : On portera en rubrique 145 le code de l'unité logistique livrée

On indiquera en rubrique 351 que la livraison n'est pas exactement conforme à la commande ('non' en zone 4)

Les éléments de la commande seront portés en rubrique 350 (code de l'UC commandé notamment).

En cas de cumul d'anomalies (changement d'unité et substitution logistique), la substitution logistique ne sera pas annoncée. Il n'a pas été jugé opportun de complexifier le code de la rubrique 351 annonçant le caractère « anormal » de la livraison.

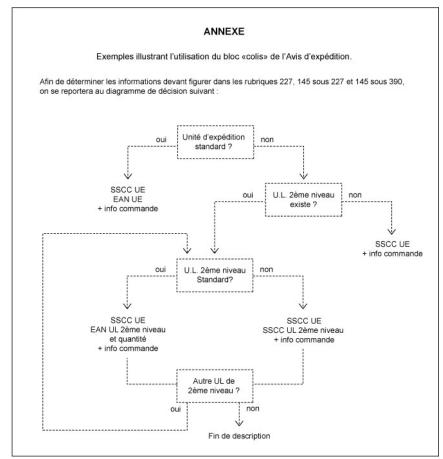
2.5 Tableau récapitulatif

Dans le cas d'une commande



		CNUR 351				ne à lign			Observations
	Fract	Nb	Norm	CNUR				Indic	
Commande				390	1	10	U1		
Liv. nomarle	N		0	390	1	10	U1		
Liv. Fractinnée	0	2	0	390	1	6	U1		1ère livraison
	0	2	0	390	1	4	U1		2ème livraison
Liv. avec	N		N	390	2	10	U1		
substitution				390	1	10	U1		
Substitution	N		N	390	1	6	U1		8 EAN 2
partielle	1			390	2	8	U1		pour
				390	1	4	U1		4 EAN1
Liv. avec	N		N	390	1	6	U2		6 U2 pour
changement d'unité				390	1	10	U1		10 U1
Liv. partielle	N		N	390	1	7	U1	1	
Liv. partielle	N		N	390	2	6	U1	1	
avec substitution				390	1	6	U1		
Liv. partielle avec	N		N	390	1	20	U2	1	20 U2 pour
changement d'unité				390	1	8	U1		8 U1
Liv. fractionnée	0	2	0*	390	1	6	U1		
avec subtitution	0	2	N	390	2	4	U1		
				390	1	4	U1		
Liv. fractionnée	0	2	N	390	1	5	U1	1	
partielle	0	2	N	390	1	3	U1	1	
Liv. avec subst.	N		N	390	2	12	U2		
et changement	1			390	2	20	U1		
d'unité				390	1	10	U1		
Liv. partielle avec	N		N	390	2	20	U2	1	20 U2 de 2
substitution et	1			390	2	16	U1		8 U1 de 1
changement d'unité	1			309	1	8	U1		16 U1 de 2

In : Langage GENCOD version 5.1 – Guide utilisateurs – Acte avis d'expédition – Profil Livre – 19 juillet 1999, page 2



In : Langage GENCOD version 5.1 – Guide utilisateurs –



2.6 Description du format

2.6.1 Signification des abréviations et codes couleurs

Zone : emplacement du champ dans la ligne décrite.

Position : Début et fin de la rubrique.

Format : longueur et format des caractères, avec : **an** = Rubrique alpha numérique – **n** = Rubrique uniquement numérique. **O : O**=Obligatoire **D**=Dépendant (pouvant, sous certaines conditions (métiers ou de rédaction de l'avis), devenir obligatoire)

F=Facultatif

Détails : permet d'accéder aux définitions plus complètes ou aux tables de références correspondantes à la rubrique.

2.6.2 Descriptif

CNUR	Zone	Position	Format	Obligatoire	Observations	Note	Détails
06405		1-5	5n	0	Code de l'acte : AVIS D'EXPEDITION		
100	1	1-3	3n	0	Code rubrique : DESTINATAIRE		
100	2	4-16	13n	0	Destinataire de l'avis = GLN libraire	Ne peut concerner qu'un point de vente paramétré par Dilicom. Reprend le "Commandé par" de la commande Dans le cas des commandes de représentants, consulter DILICOM	
221	1	1-3	3n	0	Code rubrique : EMETTEUR		
221	2	4-16	13n	0	Emetteur de l'avis = GLN distributeur		
221	3	17-51	35an	0	Référence de l'acte	Attribuée par l'émetteur - Unique et séquentiel (+1) (tous destinataires confondus)	
176	1	1-3	3n	0	Code rubrique : DATE D'EMISSION		
176	2	4-9	6n	0	Date d'émission	Date de création de l'AE par le distributeur	
223	1	1-3	3n	0	Code rubrique : LIVRER A		<u>223-1</u>
176	2	4-16	13n	0	GLN Livrer à	Reprend le "Livrer à" de la (ou des) commande(s)	
139	1	1-3	3n	D	Code rubrique : RELAIS A	L'information est obligatoire si elle figure sur la commande	139-1



CNUR	Zone	Position	Format	Obligatoire	Observations	Note	Détails
139	2	4	1n	0	Indicateur de relais	1=Mise en relais - 2=Enlèvement client	
139	3	5-17	13n	0	GLN du relais		
193	1	1-3	3n	0	Code rubrique : DATE DE LIVRAISON		193-1
193	2	4-6	3n	0	Qualifiant date de livraison	Voir <u>Table 9.1</u>	
193	3	7-12	6n	0	Date de livraison	Date exacte ; à défaut, date présumée	
112	1	1-3	3n	D	Code rubrique : Identification du facturé à		
112	2	4-16	13n	0	Code lieu-fonction (GLN facturé à)		
362	1	1-3	3n	D	Code rubrique : VOIE / BP	Possible de répéter jusqu'à 4 fois	
362	2	4 - 39	35an	0	Voie, numéro dans la voie et/ou BP (adresse du facturé à)		
363	1	1-3	3n	D	Code rubrique : Commune		
363	2	4 - 39	35an	0	Commune (Ville du facturé à)		
365	1	1-3	3n	D	Code rubrique : Code postal		
365	2	4 - 13	9an	0	Code postal (du facturé à)		
366	1	1-3	3n	D	Code rubrique : Code Pays		
366	2	4 -6	2a	0	Code pays ou d'entité géographique suivant liste ISO 3166		
322	1	1-3	3n	D	Code rubrique : Intervenant. (Expédié de)	(utiliser pour indiquer le lieu d'expédition)	
322	2	4-	3n	0	Qualifiant type d'intervenant. Toujours renseigner : « 017 »		
322	3			0	GLN expédié de		
362	1	1-3	3n	D	Code rubrique : VOIE / BP	Possible de répéter jusqu'à 4 fois	
362	2	4-39	35an	0	Voie, numéro dans la voie et/ou BP (adresse expédié de)		
363	1	1-3	3n	D	Code rubrique : Commune		
363	2	4-39	35an	0	Commune (Ville expédié de)		
365	1	1-3	3n	D	Code rubrique : Code postal		
365	2	4-13	9an	0	Code postal (expédié de)		
366	1	1-3	3n	D	Code rubrique : Code Pays		



CNUR	Zone	Position	Format	Obligatoire	Observations	Note	Détails
366	2	4-6	2a	0	Code pays ou d'entité géographique suivant liste ISO 3166		
177	1	1-3	3n	D	Références enlèvement		
177	2	4-38	35an	С	Zone réservée		
177	3	39-73	35an	С	Zone réservée		
177	2	4-14	10n	0	Référence du message chez Dilicom (numéro MTT)	Uniquement présent dans le message envoyé au libraire. Le numéro est renseigné par Dilicom	
380	1	1-3	3n	F	Code rubrique : MONNAIE	Sera peut être supprimé	
380	2	4-6	3n	0	Code devise du message	EUR=Euro	
224	1	1-3	3n	0	Code rubrique : REFERENCE COMMANDE		224-1
224	2	4-6	3n	0	Type d'acte rappelé en référence	Exemple : 023=Commande – Voir <u>Table 3.7</u>	
224	3	7-19	13an	D	Code émetteur acte rappelé	Obligatoire si 023 est renseigné en CNUR 224-2 et égal au GLN commandé par de la commande	
224	4	20-54	35an	D	Référence acte rappelé	Obligatoire si 023 est renseigné en CNUR 224-2	
224	5	55-60	6n	D	Date acte rappelé	Obligatoire si CNUR 224-4 est renseigné	
224	6	61-96	35an	D	Référence de l'office (numéro de run)		
224	7	97-131	35an	С	Zone réservée		
224	8	132-166	35an	С	Zone réservée		
351	1	1-3	3n	0	Code rubrique : ETAT DE LIVRAISON		351-1
351	2	4	1n	0	Livraison fractionnée	1=oui 2=non	
351	3	5-6	2n	D	Nombre de livraisons	Obligatoire si 1 en CNUR 351-2	
351	4	7	1n	0	Livraison normale	1=oui 2=non	
332	1	1-3	3n	F	Code rubrique : LIVRER PAR / REPRIS PAR		332-1
332	2	4-16	13n	0	Code livré par		
332	3	17-51	35an	F	Référence Bon de Livraison	Requis par de nombreux partenaires dans le réseau DILICOM.	
332	4	52-86	35an	F	Zone réservée		
323	1	1-3	3n	F	Code rubrique : TRANSPORTE PAR		



CNUR	Zone	Position	Format	Obligatoire	Observations	Note	Détails
323	2	4-16	13n	0	GLN Transporté par		
361	1	1-3	3n	F	Code rubrique : NOM OU RAISON SOCIALE TRANSPORTEUR		
361	2	4-38	35an	0	Nom ou raison sociale		
227	1	1-3	3n	D	Code rubrique : NUMERO DE COLIS	Obligatoire si un article au moins est livré	227-1
227	2	4	1n	0	Indicateur de niveau	par défaut mettre '1'	
227	3	5-6	2n	0	Type de numéro de colis	01 = SSCC symbolisé 02 = SSCC en clair 99 = autre code	
227	4	7-24	18an	0	Numéro de colis		
227	5	25	1n	F	Statut des produits contenus	1 = libéré (vente autorisée) - 2 = non libéré (=attendre)	
227	6	26-32	7n	F	Numéro de colis dans l'expédition	Numéro incrémenté à partir de 0000001 pour chaque avis d'expédition	
227	7	33-68	35an	С	Numéro de colis supplémentaire		
390	1	1-3	3n	D	Code rubrique : LIGNE ARTICLE	Obligatoire si un article au moins est livré	390-1
390	2	4-7	4n	F	PCB = Nombre unités de bases solidaires	Concerne les packs de vente (par exemple 6 ex d'un titre)	
390	3	8-20	13n	0	Code EAN13		
390	4	21-22	2n	F	VA	Non pris en compte	
390	5	23-31	9n	0	Quantité	Un exemplaire = 000001000	
390	6	32-33	2n	F	Unité de quantité	Non pris en compte	
390	7	34-41	8n	0	Prix unitaire HT, net après remise (5+3)	7,50 € = 00007500	
390	8	42-45	4n	F	Nombre d'unités	Non pris en compte	
390	9	46-47	2n	F	Unité du PU	Non pris en compte	
390	10	48-55	8n	F	PVC	Non pris en compte	
390	11	56	1n	F	Indicateur PVC	Non pris en compte	
390	12	57	1n	0	Indicateur de livraison partielle	Voir <u>Table 9.8</u>	
390	13	58-92	35an	F	Référence ligne	Rappel de la référence de la ligne dans la commande d'origine	



CNUR	Zone	Position	Format	Obligatoire	Observations	Note	Détails
						Obligatoire dans le réseau DILICOM si renseignée	
						dans la commande	
390	14	93-94	2n	F	Présentation	Voir <u>Table 8.4</u>	
390	15	95	1n	0	Type de prix	Voir table 10.0	
390	16		2an	F	Type de produit	Voir table 10.1	
390			35an		Rappel de la référence de la commande à la ligne	(ne pas confondre avec la référence de la ligne de commande renseignée en CNUR 390 position 13)	
390	18		35n	F	Zone réservée		
243	1	1-3	3n	0	Code rubrique : COMPLEMENT LIVRE/DISQUE	Obligatoire dans le réseau DILICOM	243-1
243	2	4-11	8n	0	Prix public unitaire TTC (5+3)	7,50 € = 00007500	
243	3	12-19	8n	0	Prix catalogue HT (5+3)	7,50 € = 00007500	
243	4	20-24	5n	F	Taux global de remises de la ligne (3+2)	40% = 04000	
243	5	25-34	10an	F	Code prix	Non pris en compte	
193	1	1-3	3n	F	Code rubrique : DATE		
193	2	4-6	3n	0	Qualifiant type de date	Voir <u>Table 9.1</u>	
193	3	7-12	6n	0	Date		
200	1	1-3	3n	F	Code rubrique : LIBELLE		
200	2	4-33	30an	0	Libellé standard		
145	1	1-3	3n	F	Code rubrique : UNITES D'EXPEDITION		145-1
145	2	4-5	2n	0	Type d'unité logistique	Voir <u>Table 3.6</u> Utiliser le code - 03 – pour indiquer que la livraison est effectuée sur palette	
145	3	6-21	16n	0	Code de l'UL		
145	4	22-27	6n	F	Quantité		
315	1	1-3	3n	D	Code rubrique COMPOSANT	Doit être renseigné pour les articles composés. Doit-être répété autant de fois qu'il y a d'articles contenus dans le composé.	
315	2	4-16	13n	0	Code EAN13 du produit composant		



CNUR	Zone	Position	Format 0	Obligatoire	Observations	Note	Détails
315	3	17-18	2n	F	Code VA		
315	4	19-23	4n	0	Nombre d'unités de cette référence dans le lot, box.		
315	5	24-54	30an	F	Titre		
315	6	55-89	35an	F	Zone réservée		
350	1	1-3	3n	D	Code rubrique : LIVRAISON EXPRIMEE DANS LES TERMES DE LA COMMANDE	Obligatoire en cas de substitution	350-1
350	2	4-6	3n	F	SPCB	Non pris en compte	
350	3	7-10	4n	F	PCB	Non pris en compte	
350	4	11-23	13n	0	Code EAN d'origine du produit remplacé		
350	5	24-25	2n	F	Zone réservée	Non pris en compte	
350	6	26-27	2n	F	VA	Non pris en compte	
350	7	28-36	9n	0	Quantité commandée produit origine (6+3)	Un exemplaire = 000001000	
350	8	37-44	8n	F	Prix public HT unitaire produit origine (5+3)	7,50 € = 00007500	
244	1	1-3	3n	D	Code rubrique : QUANTITES NON LIVREES	Obligatoire en cas d'articles manquants	244-1
244	2	4-16	13n	0	Code EAN		
244	3	17-25	9n	0	Quantité (6+3)	Un exemplaire = 000001000	
244	4	26-27	2n	0	Code motif	Voir <u>Table 8.5</u> bis	
244	5	28	1n	0	Noté / non noté	1=noté 2=non noté	
244	6	29-63	35an	0	Référence commande	Rappel de la référence de la commande d'origine	
244	7	64-98	35an	D	Référence ligne	Rappel de la référence de la ligne dans la commande d'origine	
331	1	1-3	3n	F	Code rubrique : DESCRIPTIF LIVRAISON		
331	2	4-12	9n	D	Montant livraison contre remboursement (7+2)		
331	3	13	1n	0	Mode de port	1=port dû 2=port payé	
331	4	14	1n	0	Export	1 = marchandise pour l'export - 0 = sinon	
267	1	1-3	3n	F	Code rubrique : TOTAL COLIS		267-1

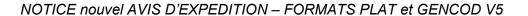




CNUR	Zone	Position	Format	Obligatoire	Observations	Note	Détails
267	2	4-12	9n	0	Poids total	En grammes	
267	3	13-21	9n	F	Poids taxé	Non pris en compte	
267	4	22-30	9n	F	Volume total (6+3)	Non pris en compte	
267	5	31-37	7n	F	Nombre de palettes		
267	6	38-44	7n	F	Nombre de palettes non standard	Non pris en compte	
267	7	45-51	7n	F	Nombre de palettes support non identifié	Non pris en compte	
267	8	52-58	7n	F	Nombre de colis sur palette		
199	1	1-3	3n	0	Code rubrique : FIN D'ACTE		
199	2	4-9	6n	0	nombre de rubriques	Nombre total de CNUR dans l'acte y compris le CNUR 199	

2.6.3 Détails – Définitions :

CNUR	Descriptif
223-1	Cette rubrique comporte le lieu-fonction où la marchandise doit être livrée, sauf lorsque la rubrique 139 (relais) est renseignée. Lorsque la rubrique 139 est renseignée, la rubrique 223 précise le lieu de destination final de la marchandise. Cette information, si elle est portée sur la commande, doit être obligatoirement reportée sur l'avis d'expédition. Même dans ce cas, la filière du libraire est introduite par le couple de lieux-fonctions « commandé par – livrer à ».
139-1	Cette rubrique permet d'indiquer selon les indications portées sur la commande : Soit que la marchandise n'est pas livrée au lieu final de destination (le « livrer à » en rubrique 223) mais à un relais (généralement un entrepôt) d'où le client la réexpédiera vers le « livrer à ». La zone 2 prend alors la valeur '1'. Soit que la marchandise sera enlevée par le client (code '2' en zone 2). Dans ce cas, la zone 3 peut comporter le code du lieu-fonction où doit être enlevée la marchandise (code éventuellement repris de la commande, si le client l'avait précisé). Elle est obligatoire dès lors qu'elle figurait sur la commande.
193-1	Cette rubrique est utilisée ici pour fournir la date ou la période de livraison ou d'enlèvement. Les dates indiquées sont celles prévues par le fournisseur et non nécessairement celle portées sur la commandes. Zone 2 : le code 013 introduit une période de livraison. Dans ce cas, les zones 3, 4 et 5 comportent la date au plus tôt et les zones 6, 7 et 8 comportent la date au plus tard. Zones 3, 4 et 5 : seules les zones renseignées lorsque le qualifiant de la zone 2 est un qualifiant de « date » (et non de « période ». Zones 6, 7 et 8 : non utilisables avec les qualifiants « date ».
224-1	En cas de livraison simultanée d'un reliquat de commande, l'acte devra comporter une boucle « 224 » spécifique au reliquat. En l'absence de commande formalisée, on portera en zone 2 le code conventionnel « 999 » (contrat ou accord commercial),





CNUR	Descriptif Page 1997 1997 1997 1997 1997 1997 1997 199
	Quel que soit le code utilisé en zone 2, la zone 4 est alphanumérique dans ce message.
351-1	Cette rubrique obligatoire permet de préciser : si la livraison est fractionnée* ou non ; si la livraison diffère ou non de la commande au moins sur l'un des points suivants : les produits, unités de base + VA (la livraison comporte au moins un produit de substitution) les quantités (la livraison est partielle**) les unités (elles sont, pour au moins un produit, différentes de celles utilisées sur la commande). Les unités logistiques (elles ont été exprimées sur la commande, et l'une au moins des unités livrées diffère de celles commandées) En cas de livraison partielle, l'indicateur de la zone 2 doit être égal à « 2 » (= non). Lorsqu'elle diffère de la commande en ce qui concerne les produits ou les unités, la (ou les) rubrique(s) 350 attachée(s) à l'article ou aux articles concerné(s) permet(tent) de rapprocher les éléments de la livraison de ceux de la commande On se reportera à l'introduction de ce message pour plus de détails sur l'utilisation de ces rubriques. * Une livraison fractionnée est une livraison répartie sur plusieurs moyens de transport, soit que la quantité à livrer dépasse les capacités d'un véhicule, soit que la marchandise provienne de plusieurs entrepôts ou usines.
332-1	** Une livraison partielle est une livraison incomplète par rapport à la commande correspondante. La rubrique 332 (livré par) comporte le code lieu fonction responsable de l'expédition (service logistique du fournisseur, prestataire,). Il peut être identique à celui porté dans la rubrique 221 (émetteur du message). La zone 3 de cette rubrique est destinée à recevoir la référence du BL. Cette zone est conditionnelle en version 5 (soit que la référence du BL est identique à celle de l'AE, soit qu'elle est inconnue lors de l'émission de l'AE). Cette rubrique introduit une boucle répétitive. En cas de livraison fractionnée, chaque BL fera l'objet d'une boucle. L'utilisation du caractère répétitif de la rubrique elle-même, permettant de cumuler en une seule boucle les quantités portées sur les BL, est soumise aux accords d'interchange. Note Livres-Disque : Par convention, la zone 3 peut contenir la référence de la facture. Les références du bon de livraison (papier) ne sont pas portées dans cette rubrique mais dans la rubrique 332.
227-1	La rubrique 227 qui introduit la boucle « colis » permet d'indiquer le numéro de colis (SSCC fortement recommandé). Elle comporte un indicateur donnant le niveau de colisage auquel se situe les informations qui suivent, utile dans le cas d'imbrication de colis les uns dans les autres : « 1 » pour le niveau « unité d'expédition » (palette par exemple). Elle est obligatoire. Chaque unité d'expédition doit faire l'objet d'une rubrique 227 de niveau 1. Lorsque l'unité n'est pas identifiée par un numéro de colis, les zones 3 et 4 comportent conventionnellement des zéros. Elle est répétitive. Ceci permet d'une part de décrire différents niveaux logistiques (cartons sur palettes par exemple), et d'autre part de donner le contenu de plusieurs colis sans donner le détail colis par colis. Note Livre – Disque : En cas d'utilisation du code GTF, on reprendra dans la zone 4 les 8 derniers chiffres du code calés à gauche.
390-1	Lorsqu'un avis d'expédition comporte, pour un article donné, plusieurs niveaux logistiques (ie plusieurs rubriques 227 imbriquées), une rubrique 390 est obligatoire au dernier niveau décrit et est interdite avant.





CNUR	Descriptif
	La boucle 390 (ou les boucles 390 consécutives) donne(nt) le détail des produits contenus dans l'UE (ou les UE) identifiée(s) dans la
	rubrique 227 qui précèdent (ou dans les rubriques 227 consécutives de même niveau).
	Zone 2 : Le PCB (au besoin rectifié par le fournisseur) est obligatoire sur l'AE dès lors qu'il a été porté sur la commande. S'il est différent
	du PCB indiqué sur la commande (qu'il s'agisse d'une erreur du distributeur ou d'une substitution logistique), ce dernier devra figurer dans
	la rubrique 350.
	Zone 3 : Le code porté en rubrique 390 est celui de l'unité de base effectivement livrée. S'il est différent du code commandé, ce dernier devra figurer dans la rubrique 350.
	L'utilisation des codes nationaux de type « code EAN inconnu » (codes 3 00100 000996 0 à 3 00100 000999 1) est interdite sur l'AE.
	Zone 5 : Nombre de fois le code porté en zone 3 : nombre d'UC ou nombre de colis mixtes ou pois total,
	Zone 8 : Le prix unitaire de la zone 7 est donnée pour l'unité indiquée zone 9 dans une quantité indiquée zone 8. Ex : 10 francs (PU) pour
	2 (base du PU) kg. (unité de la base du PU)
	Zones 10 et 11 Ces zones reprennent les informations transmises par le distributeur sur la commande lorsque le marquage du PVC est
	demandé.
	Zone 14 Cette information est à fournir si l'information figurait sur la commande.
	Rubrique réservée au secteur Livre-Disque.
243-1	Les zones 2 et 3 sont obligatoirement renseignées lorsque le livre est soumis à la loi Lang.
	Dans le cas contraire, on pourra y porter le prix public conseillé (si cette donnée est disponible).
	Lorsque la commande comporte un code d'unité logistique, ce code doit obligatoirement figurer dans cette rubrique dans la mesure où il
	correspond à l'UL livrée.
145-1	Lorsque l'UL livrée est différente de celle commandée, le code porté en zone 3 est celui de l'UL livrée. Bien que de contenu identique à la
	rubrique 390, la rubrique 350 doit alors être renseignée. Elle indique, conventionnellement, que la différence entre commande et livraison
	porte sur la logistique.
	Cette rubrique est obligatoire en cas de livraison de produits de substitution et/ou en cas de changement d'unité. Elle permet :
	- En cas de substitution, de donner l'équivalence, en quantité du produit commandé, de la quantité du produit de substitution livré ;
	- En cas de changement d'unité, d'indiquer la quantité livrée exprimée dans l'unité de commande
	En cas de substitution logistique, de reporter les éléments qui figuraient sur la commande.
	En cas de substitution définitive (guide millésimé, par exemple), lorsque la fiche produit annonçant cette substitution a été transmise dans
350-1	un délai suffisant pour que l'information ait pu être intégrée chez les partenaires, l'utilisation de cette rubrique n'est pas obligatoire pour cette substitution.
	De même, lorsque la commande a été passée avec l'un des codes de la table 9.7 (code national indiquant que le code EAN est inconnu),
	la rubrique 350 n'est pas obligatoire.
	Note livre – Disque : Cette rubrique est utilisée dans ces secteurs dans les cas :
	D'arrondi de quantité pour atteindre ou ne pas dépasser des quantités logistiquement optimums,
	De changement de code EAN (nouveau millésime, par exemple).
244-1	Cette rubrique est réservée aux secteurs Livre et Disque.
	Como Tabringao dol Todo Fron dan obologio Elitto di Biogno.



CNUR	Descriptif
267-1	La somme des nombres d'objets logistiques portés en zones 5, 6, 7 et 8 correspond au nombre de rubriques 227 de niveau 1.
207-1	Note Livre – Disque : L'utilisation de cette rubrique est recommandée dans ces secteurs.

3 FORMAT PLAT (AVIEXP5)

3.1 Présentation

Ce fichier est de type séquentiel et comprend onze types d'enregistrement correspondant aux données fondamentales et complémentaires de l'avis d'expédition :

- Ligne d'en-tête d'avis : type « A », obligatoire
- Ligne expédier de : type « E », conditionnelle (obligatoire si l'avis renseigne au moins un article livré, non attendu si l'avis ne renseigne que des articles manquant)
- Ligne facturé à : type « F », conditionnelle (obligatoire si l'avis renseigne au moins un article livré, non attendu si l'avis ne renseigne que des articles manquant)
- Ligne référence commande : type « R », obligatoire
- Ligne Colis : type « K » ; conditionnelle (obligatoire si l'avis renseigne au moins un article livré, non attendu si l'avis ne renseigne que des articles manquant)
- Ligne article en livraison : type « L », dépendante
- Ligne article composant : type « X », facultative
- Ligne article manquant : type « M », dépendant.
- Ligne fin d'avis : type « T », obligatoire

3.2 Généralités appliquées au format PLAT





Quoi	Comment ?
Plusieurs commandes dans un avis	Autant de boucles R que de commandes.
livraison simultanée d'un reliquat de commande,	Autant de boucles R que de commandes. et une boucle « R » spécifique au
	reliquat.
Article livré	Ligne L
Article Manquant ou inconnu	Ligne M
Solde des manquants (Noté, non noté)	M5
Colis	Voir détail
Niveau de colisage	Voir détail (plus champs A15 - A16)
Livraison fractionnée	R7
Numéro de BL	R11
Livraison de produit de substitution	L21

La ligne K:

Elle introduit la boucle « colis » et permet d'indiquer le numéro de colis.

Elle comporte un indicateur donnant le niveau de colisage auquel se situe les informations qui suivent, utile dans le cas d'imbrication de colis les uns dans les autres : « 1 » pour le niveau « unité d'expédition » (palette par exemple). Elle est obligatoire. Chaque unité d'expédition doit faire l'objet d'une rubrique K de niveau 1. Lorsque l'unité n'est pas identifiée par un numéro de colis, les zones K3 et K4 comportent conventionnellement des zéros.

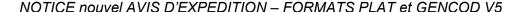
Note Livre – Disque : En cas d'utilisation du code GTF, on reprendra dans la zone K4 les 8 derniers chiffres du code calé à gauche. La ligne K est déclarée conditionnelle pour permettre d'envisager le cas où tous les articles d'une commande seraient manquants, celle-ci ne faisant alors l'objet d'aucun colisage. Par contre, dès qu'au moins un article d'une commande est servi, la ligne colis 'K' devient obligatoire devant les lignes 'L' décrivant les articles du colis.

Les lignes sont imbriquées selon l'ordre suivant :

- Un avis d'expédition (ligne A) concerne un expéditeur (ligne E) un facturé à (ligne F) puis une ou plusieurs commandes (ligne R)
- Une commande est livrée dans un ou plusieurs colis (ligne K)
- Un colis contient un ou plusieurs articles (ligne L)
- Un article peut être composé de n articles (Ligne X)

Attention:

• Chaque champ est séparé du suivant par un séparateur de type Pipe « | ». Exemple : BEGIN AVX01|



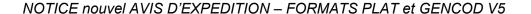


- Chaque Ligne se termine par un séparateur de type Pipe « | ». Exemple : BEGIN|AVX01
- Seul les fichiers ISO8859-1 sont acceptés

3.3 Schéma général

```
Ligne A (premier avis d'expédition)
                                                                                                                                     Liane E (Liane Expédier de)
                                                                                                                                     Ligne L (dernier article du colis)
             Ligne F (Ligne facturé à)
        Ligne R (première commande de l'avis)
                                                                                                                           Ligne K (dernier colis servant la commande)
              Ligne K (premier colis servant la commande)
                                                                                                                                     Ligne L (premier article du colis)
                        Ligne L (premier article du colis)
                                                                                                                                     Ligne L (deuxième article du colis)
                        Ligne L (deuxième article du colis)
                                                                                                                                     Ligne L (dernier article du colis)
                        Ligne L (dernier article du colis)
                                                                                                                           Ligne M (premier article manguant de la commande)
              Ligne K (deuxième colis servant la commande)
                                                                                                                           Ligne M (deuxième article manquant de la commande)
                        Ligne L (premier article du colis) – article composé
                                 Ligne X (article composant du premier article du colis)
                                                                                                                           Ligne M (dernier article manguant de la commande)
                                         Ligne X (article composant du premier article du colis)
                                                                                                                  .....
                        Ligne L (deuxième article du colis)
                                                                                                                  Ligne R (troisième commande de l'avis)
                                                                                                                           Ligne K (premier colis servant la commande)
                        Ligne L (dernier article du colis)
                                                                                                                                     Ligne L (premier article du colis)
                                                                                                                                     Ligne L (deuxième article du colis)
               .....
              Ligne K (dernier colis servant la commande)
                        Ligne L (premier article du colis) - article composé
                                                                                                                                     Ligne L (dernier article du colis)
                                  Ligne X (article composant du premier article du colis)
                                                                                                                           Ligne K (dernier colis servant la commande)
                                  Ligne X (article composant du premier article du colis)
                                                                                                                                     Ligne L (premier article du colis)
                        Ligne L (deuxième article du colis) – article composé
                                                                                                                                     Ligne L (deuxième article du colis)
                                  Ligne X (article composant du deuxième article du colis)
                                  Ligne X (article composant du deuxième article du colis)
                                                                                                                                     Ligne L (dernier article du colis)
                        Ligne L (dernier article du colis)
                                                                                                        Ligne R (dernière commande de l'avis)
              Ligne M (premier article manguant de la commande)
                                                                                                                           Ligne M (premier article manguant de la commande)
              Ligne M (deuxième article manguant de la commande)
                                                                                                                           Ligne M (deuxième article manguant de la commande)
              Ligne M (dernier article manquant de la commande)
                                                                                                                           Ligne M (dernier article manquant de la commande)
                                                                                                        Ligne T (fin de message du premier avis d'expédition)
     Ligne R (deuxième commande de l'avis)
              Ligne K (premier colis servant la commande)
                                                                                                        Ligne A (deuxième avis d'expédition)
                        Ligne L (premier article du colis)
                        Ligne L (deuxième article du colis)
```

L'avis d'expédition le plus simple concernera une commande et comprendra un seul A, un seul E, un seul F un seul R, un seul K, autant de lignes L que d'articles livrés puis autant de lignes M que d'articles manquants (AEFRKLLLLMMM).





Α

Si un colis contient des articles provenant de deux commandes différentes, on retrouvera la même ligne 'K' le décrivant derrière chacune des deux lignes 'R' concernant les commandes.

3.4 Exemples

la commande R1 est servie dans deux colis K1 et K2 :



3.5 Description du format

3.5.1 Légende des colonnes :

RangN: Zone, emplacement de la rubrique dans la ligne décrite.

Rang: Zone, emplacement de la rubrique dans la ligne décrite dans l'ancienne version (AVX01).

Form. : longueur et format des caractères, avec :

xan = Rubrique alpha numérique de taille exactement x

yn = Rubrique uniquement numérique de taille exactement y.

An..x = Rubrique alpha numérique de taille maximum x.

n..z = Rubrique uniquement numérique de taille maximum z.

O / F / C: O=Obligatoire F=Facultatif C=Conditionnel (pouvant devenir obligatoire dans certains cas)

Contenu: Nom du champ.

Remarques : Description du champ et détail des règles d'écritures

Détails : Valeurs attendues ou rappel aux tables de références correspondantes à la rubrique.

3.5.2 Descriptif

Rang N	Rang	Form.	O/F/ C	Contenu	Remarques	Détails
				A -	EN TETE D'AVIS	
A1	1	1an	0	Type d'enregistrement "A"		Invariable : A
A2	2	13n	0	Destinataire de l'avis = GLN libraire	Ne peut concerner qu'un point de vente paramétré par Dilicom. Reprend le "Commandé par" de la commande Dans le cas des commandes de représentants, consulter DILICOM	
A3	3	13n	0	Emetteur de l'avis = GLN distributeur		
A4	4	An35	0	Référence de l'avis	Attribuée par le distributeur émetteur - Unique et séquentielle (+1) tous destinataires confondus	



A5	5	6n	0	Date d'émission	Date de création de l'Avis par le distributeur Format : JJMMAA	
A6	6	13n	0	GLN Livrer à	Reprend le "Livrer à" de la ou des commande(s)	
A7	7	3n	0	Qualifiant type de date		Table 9.1
A8	8	6n	0	Date de livraison	Date exacte si possible ; à défaut, date présumée Format : JJMMAA	
A9	9	1n	D	Indicateur de Relais	L'information est obligatoire si elle figure sur la commande	1 = Mise en relais 2 = Enlèvement client
A10	10	13n	D	GLN du Relais	Obligatoire si mise en relais (1) dans le champ précédent	
A11	11	9n	F	Montant livraison contre remboursement		
A12	12	1n	D	Mode de port	Obligatoire si A11 est renseigné ou A13 est renseigné	1 = port dû 2 = port payé
A13	13	1n	F	Export		1 = marchandise pour l'export 0 = autre
A14	14	9n	F	Poids total	en grammes	
A15	15	7n	F	Nombre de palettes	palettes ou équivalents : roll, box	
A16	16	7n	F	Nombre de colis sur palettes		
A17	17	N35	0	Référence du message chez Dilicom	Il s'agit du numéro du message chez Dilicom (Numéro MTT) Champ renseigné par Dilicom dans le message en sortie. Ce champ ne doit pas être renseigné par l'émetteur du message.	

RangN	Rang	Form.	O/F/C	Contenu	Remarques	Détails
				E-	- Expédier de -	
E1	1	1an	D	Type d'enregistrement "E"		Invariable : E
E2	2	13n	0	GLN	Renseigner le GLN du lieu de l'expédition	
E3	3	An35	0	Libellé adresse 1		
E4	4	An35	F	Libellé adresse 2		
E5	5	An35	F	Libellé adresse 3		
E6	6	An35	F	Libellé adresse 4		
E7	7	An35	0	Ville commune		
E8	8	An9	0	Code postal		



E9	9	2a	0	Code Pays	

RangN	Rang	Form.	O/F/C	Contenu	Remarques	Détails
					– Facturé à	
F1	1	1an	D	Type d'enregistrement "F"		Invariable : F
F2	2	13n	0	GLN	Renseigner le GLN facturé à	
F3	3	An35	0	Libellé adresse 1		
F4	4	An35	F	Libellé adresse 2		
F5	5	An35	F	Libellé adresse 3		
F6	6	An35	F	Libellé adresse 4		
F7	7	An35	0	Ville commune		
F8	8	An9	0	Code postal		
F9	9	2a	0	Code Pays		

RangN	Rang	Form.	O/F/C	Contenu	Remarques	Détails		
	R – LIGNE Référence liées à l'avis d'expédition							
R1	1	1an	0	Type d'enregistrement "R"		Invariable : R		
R2	2	3n	0	Type acte rappelé en référence	Exemple: 023=Commande - 999=Divers autres	Table 3.7		
R3	3	13n	D	GLN émetteur acte rappelé	Obligatoire quand 023 en champ R2. Egal à A2 (commandé par de la commande)			
R4	4	An35	D	Référence acte rappelé	Obligatoire quand 023 en champ R2. Egal à la référence commande du libraire			
R5	5	6n	D	Date acte rappelé	Obligatoire quand 023 en champ R2. Egal à la date EDI de la commande du libraire Format : JJMMAA			
R6		An35	0	Numéro de run d'office	Obligatoire quand 997 en champ R2. Egal à la référence de run de l'Office lié.			
R7	6	1n	0	Livraison fractionnée		1=oui 2=non		
R8	7	2n	D	Nombre de livraisons	Obligatoire si livraison fractionnée (1) en champ précédent			
R9	8	1n	0	Livraison "normale"		1 =livraison exacte et intégrale 2 = livraison différente (ex : 1 manquant ou 1 substitution)		



R10	9	13n	F	GLN Livré par		R-9
R11	10	An35	F	Référence BL du livreur	Requis par de nombreux partenaires dans le réseau DILICOM	R-10
R12	11	13n	F	GLN Transporté par		
R13	12	An35	D	Nom du transporteur	Obligatoire si champ précédent est renseigné	
R14		1n	F	Colis livré sur palette		1=oui 2=non
R15		An35	F	Zone réservée		
R16		An35		Zone réservée		
R17		An35	F	Zone réservée		

RangN	Rang	Form.	O/F/C	Contenu	Remarques	Détails
				K – L	IGNE COLIS	
K1	1	1an	D	Type d'enregistrement "K"	Obligatoire si l'avis contient au moins 1 article livré, ne pas renseigner si l'avis ne renseigne que des articles manquants	Invariable : K
K2	2	1n	0	Indicateur de niveau		Par défaut mettre "1" = Colis normal
K3	3	2n	0	Type de numéro	Par défaut mettre "99" = Divers	01 = SSCC symbolisé 02 = SSCC en clair "99" = Divers
K4	4	An18	0	Numéro de colis		
K5	5	1n	F	Statut des produits contenus		1 = libéré (la vente est autorisée) 2 = non libéré (Attendre)
K6	6	7n	F	Numéro dans l'expédition	Numéro incrémenté à partir de "0000001" pour chaque avis d'expédition	
K7	7	An35	F	Champs libre		

RangN	Rang	Form.	O/F/C	Contenu	Remarques	Détails
	L – LIGNE ARTICLE					
L1	1	1an	0	Type d'enregistrement "L"		Invariable : L
L2	2	4n	С	PCB = Nbr unités de base solidaires	Concerne les packs de vente (par exemple 6 ex d'un titre)	
L3	3	13n	0	Code EAN13		
L4	4	6+3n	0	Quantité	Un exemplaire = 000001000	



L5		1n	0	Type de prix		table 10.0
L6		2n	F	Type de produit		table 10.1
L7	5	5+3n	0	Prix net HT, unitaire, après remise	Obligatoire dans le réseau DILICOM 7,50 € = 0007500	
L8	6	5+3n	0	Prix TTC unitaire de l'article	7,50 € = 0007500	
L9	7	5+3n	0	Prix HT unitaire de l'article	7,50 € = 0007500	
L10	8	2+3n	F	Taux global de remises de la ligne	40 % = 04000	
L11	10	1n	0	Indicateur de livraison partielle		Table 9.8
L12	11	An35	D	Référence ligne	Rappel de la référence de la ligne dans la commande d'origine (obligatoire si indiquée dans la commande)	
L13	12	2n	F	Présentation	Conditionnement de l'ouvrage	Table 8.4
L14	13	3n	F	Qualifiant type de date		Table 9.1
L15	14	6n	F	Date (JJMMAA)	Format : JJMMAA	
L16	15	An30	F	Libellé standard	Fortement requis	
L17	16	2n	F	Type d'unité logistique		Table 3.6
L18	17	16n	D	Code de l'UL	Obligatoire si champ précédent rempli	
L19	18	6+3n	D	Quantité d'UL	Nombre d'UL identifiées champ précédent	
L20	19	4n	F	Quantité standard de conditionnement	Nombre d'exemplaires dans le paquet standard imprimeur	
L21	20	13n	D	Code d'origine du produit commandé / remplacé	Obligatoire en cas de substitution d'un ouvrage par un autre	
L22	21	6+3n	D	Quantité commandée du produit d'origine	Obligatoire en cas de substitution d'un ouvrage par un autre	
L23	22	5+3n	F	Prix public HT unitaire du produit d'origine	Conseiller en cas de substitution d'un ouvrage par un autre	
L24		An35	F	Référence de la commande d'origine		
L25		An35	F	Zone réservée		Invariable : L

RangN	Rang	Form.	O/F/C	Contenu	Remarques	Détails
X – LIGI	NE DES	CRIPTIV	E COMPOS	SANTS		
X1	1	1an	D	Type d'enregistrement "X"	Obligatoire si la ligne article au-dessus décrit un produit composé Répétable autant de fois qu'il y a d'article contenus dans le produit composé	Invariable : X
X2	2	13n	0	Code EAN 13		



Х3	3	4n	0	Quantité	Un exemplaire = 0001	
X4	4	An30	F	Libellé titre		
X5	5	An35	F	Zone réservée		

RangN	Rang	Form.	O/F/C	Contenu	Remarques	Détails
				M – LIGNE ARTICLES	S NON LIVRES (MANQUANTS)	
M1	1	1an	D	Type d'enregistrement "M"	Obligatoire pour tout article manquant référencé dans la commande d'origine	Invariable : M
M2	2	13n	0	Code article non livré / manquant		
M3	3	6+3n	0	Quantité non livrée / manquante	Un exemplaire = 000001000	
M4	4	2n	0	Code motif	Table Code motif de non livraison	Table 8.5 bis
M5	5	1n	0	Statut de notation		1 = Noté 2 = Non noté
M6	6	An35	0	Référence commande	Référence à la ligne de la commande d'origine	
M7	7	An35	D	Référence Ligne	Rappel référence de ligne du libraire. Obligatoire si contenu dans la commande d'origine	

RangN	Rang	Form.	O/F/C	Contenu	Remarques	Détails
				T – LIGNE	de fin de message	
T1		1a	0	Type d'enregistrement "T"		Invariable : T
Т2		6n	Ο	Compteur d'enregistrement « L »	Nombre de segments L contenus dans l'avis d'expédition Obligatoire avant un enregistrement de type « A ». Ex: Avis 0001 - Colis 01 :8 lignes livrées - Colis 02 : 4 lignes livrées - 3 manquants T 000012	

3.5.3 Détails – Définitions

RANG	Descriptif	Retour
۸ 6	Cette rubrique comporte le lieu-fonction où doit être livrée la marchandise sauf lorsque la rubrique A10 (relais) est	
A-6	renseignée. Lorsque la rubrique A10 est renseignée, la rubrique A6 précise le lieu de destination final de la	



RANG	Descriptif	Retour
	marchandise. Cette information, portée sur la commande, doit être obligatoirement reportée sur l'avis d'expédition. Même dans ce cas, la filière du distributeur est introduite par le couple de lieux-fonctions « commandé par – livrer à ».	
A-8	Cette rubrique est utilisée ici pour fournir la date ou la période de livraison ou d'enlèvement. Les dates indiquées sont celles prévues par le fournisseur et non nécessairement celle portées sur la commandes. A8 est renseignée lorsque le qualifiant de la zone A7 est un qualifiant de « date » (et non de « période »).	•
A-10	Cette rubrique permet d'indiquer : - Soit que, selon les indications portées sur la commande, la marchandise est livrée, non au lieu final de destination (le « livrer à » en rubrique A6), mais à un relais (généralement un entrepôt) d'où le client la réexpédiera vers le « livrer à ». La zone A9 prend alors la valeur '1' Soit que la marchandise sera enlevée par le client (code '2' en zone A9). Dans ce cas, la zone A10 peut comporter le code du lieu-fonction où doit être enlevée la marchandise (code éventuellement repris de la commande, si le client l'avait précisé). Elle est obligatoire dès lors qu'elle figurait sur la commande.	•
R-6	Cette zone obligatoire permet de préciser que la livraison est fractionnée* ou non ; En cas de livraison partielle, l'indicateur de la zone R6 doit être égal à « 2 » (= non). Lorsqu'elle diffère de la commande en ce qui concerne les produits ou les unités, la (ou les) zone(s) L22 et L24 attachée(s) à l'article ou aux articles concerné(s), permet(tent) de rapprocher les éléments de la livraison de ceux de la commande * Une livraison fractionnée est une livraison répartie sur plusieurs moyens de transport, soit que la quantité à livrer dépasse les capacités d'un véhicule, soit que la marchandise provienne de plusieurs entrepôts ou usines. ** Une livraison partielle est une livraison incomplète par rapport à la commande correspondante.	•
R-9	La zone R9 (livré par) comporte le code lieu fonction responsable de l'expédition (service logistique du fournisseur, prestataire,). Il peut être identique à celui porté dans la zone A3 (émetteur du message).	•
R-10	La zone R10 de cette rubrique est destinée à recevoir la référence du BL. Conditionnelle en version 5 (soit que la référence du BL est identique à celle de l'AE, soit qu'elle est inconnue lors de l'émission de l'AE). Note Livres-Disque : Par convention, la zone R10 peut contenir la référence de la facture	•
L-2	Le PCB (au besoin rectifié par le fournisseur) est obligatoire sur l'AE dès lors qu'il a été porté sur la commande. S'il est différent du PCB indiqué sur la commande (qu'il s'agisse d'une erreur du distributeur ou d'une substitution logistique), ce dernier devra figurer dans les zones L20 et L21.	•
L-3	Le code porté en rubrique L3 est celui de l'unité de base effectivement livrée. S'il est différent du code commandé, ce dernier devra figurer dans les zones L20 et L21. L'utilisation des codes nationaux de type « code EAN inconnu » (codes 3 00100 000996 0 à 3 00100 000999 1) est interdite sur l'AE.	•
L-4	Nombre de fois le code porté en zone L3	
L-5	Conditionnel dans la norme GENCOD, obligatoire dans le réseau DILICOM	



RANG	Descriptif	Retour
L-6	Cette zone est obligatoire si le livre est soumis à la loi Lang. Sinon, on pourra y porter le prix public conseillé (si cette donnée est disponible).	•
L-7	Cette zone est obligatoire si le livre est soumis à la loi Lang. Sinon, on pourra y porter le prix public conseillé (si cette donnée est disponible).	•
L-11	Zone réservée aux secteurs Livre et Disque. Obligatoire dans ces secteurs.	
L-17	Lorsque la commande comporte un code d'unité logistique, ce code doit obligatoirement figurer dans cette zone dans la mesure où il correspond à l'UL effectivement livrée. Lorsque l'UL livrée est différente de celle commandée, le code porté en zone L17 est celui de l'UL livrée.	•
L-20	Cette zone est obligatoire en cas de livraison de produits de substitution et/ou en cas de changement d'unité. En cas de substitution définitive (guide millésimé, par exemple), lorsque la fiche produit annonçant cette substitution a été transmises dans un délai suffisant pour que l'information ait pu être intégrée chez les partenaires, l'utilisation de cette rubrique n'est pas obligatoire pour cette substitution.	•
L-21	En cas de substitution, elle permet de donner l'équivalence, en quantité du produit commandé, de la quantité du produit de substitution livré.	•
L-22	En cas de substitution, elle permet de donner l'équivalence du prix public HT unitaire du produit commandé avec celui du produit de substitution livré.	•



4 DETAILS - TABLES DES CODES :

4.1 Table 3.6 - Type d'unité logistique

00	Colis de détail
01	Roll, Box
03	Palette
04	Demi palette
05	Quart de palette
06	Couche palette
07	Sous-conditionnement (SPCB)
80	Demi box
09	Quart de box
10	Carton (caisse carton ou bois)
11	Fardeau (regroupement sous film plastique)
12	Unité logistique d'une seule unité de base

4.2 Table 3.7 – Type d'acte rappelé en référence

023	Commande
997	Expédition d'un Office / Service
	Nouveauté
998	Expédition commande représentant
999	Divers autres

4.3 Table 8.4 - Code de présentation

00	Support nu	
01	Sous film	
02	Sous coque sans accroche	
03	Sous blister avec accroche	
04	04 En pack	

4.4 Table 9.1 - Qualifiant type de date

006	Date de début de commercialisation	
10	Date de livraison au plus tôt	
012	Date prévisionnelle de livraison au libraire	
014	Date prévisionnelle de remise au transporteur	
017	Date de retour au plus tard	
031	Date de mise à disposition	

4.5 Table 9.8 - Code de Notation

0	Pas de solde, quantité totale livrée	
1	Noté si manquant	
2	Noté si confirmation client	
3	Non noté si manquant	
4	Noté si nouveauté	
9	Règle habituelle	



4.6 Table 8.5 Bis - CODES MOTIF DE NON LIVRAISON

Cette table a été réalisée par les distributeurs et les libraires du Comité EDI en septembre 2005, et validée par le Bureau de la CLIL le 8 novembre 2005.

code	libéllé	définition
20	Manquant sans date	
21	Epuisé	Article encore présent au fichier du distributeur sans stock disponible
22	Article supprimé	Article retiré du fichier du distributeur
23	Manque sans date	Article faisant l'objet d'une rupture à durée indéterminée, réimpression incertaine
24	Diffusion internationale	Article réservé à l'exportation
25	Article réservé France	Article pour le marché français
26	Article réservé	Article ne pouvant être fourni aux libraires du fait d'une situation juridique ou commerciale spécifique
27	Ne paraîtra pas	Article dont la parution est abandonnée
28	Commercialisation arrêtée définitivement	Article avec arrêt de commercialisation normale (pilon, solde, interdiction) indépendamment du changement de distributeur.
30	Non paru	
31	Article pas paru sans date	Article annoncé, commandable, date parution inconnue
32	A paraître avec date Article annoncé, commandable, date parution connue	
33	Mise en vente en cours	Article à paraître dans la prochaine mise en vente
34	Projet	Article dont l'EAN a été déposé
40	Manquant provisoirement	
41	Vente suspendue provisoirement	Article dont la fourniture est provisoirement suspendue pour des raisons techniques ou commerciales
42	Bloqué à la vente	Article dont la vente est suspendue pour des raisons juridiques
43	Réimpression à l'étude	Article dont la réimpression envisagée n'a pas été décidée
50	Disponible sous peu	
51	Rupture momentanée	Article ne pouvant être fourni dans l'instant suite à une rupture momentanée d'approvisionnement
52	Disponibilité sous peu	Article ne pouvant être fourni suite à une rupture d'approvisionnement dont la durée n'est pas connue
53	Réimpression en cours	Article dont la réimpression a été lancée mais la date de mise à disposition n'est pas encore déterminée



60	Disponible avec date connue	Prévoir de pouvoir véhiculer une date ou l'un des codes ci-dessous
61	Disponible sous 1 semaine	
62	Disponible sous 15 jours	
63	Disponible sous 1 mois	
64	Disponible sous 2 mois	
65	Disponible sous 3 mois	
66	Disponible sous 6 mois	
68	Livraison différée	Ce code est utilisé dans le cadre de l'impression à la demande
70	Ne peut être fourni	
71	Article inconnu	Article qui ne correspond à rien chez le distributeur
72	Pas ou plus distribué	Article connu mais qui n'est pas ou plus distribué par le distributeur
73	En colis uniquement	Article non vendu à l'unité
74	Article remplacé	Article remplacé par un autre article chez le même distributeur
75	Disponible autre édition	Article dont la présentation d'ouvrage n'est plus disponible actuellement, mais une autre présentation est disponible
76	Voir éditeur	S'adresser directement à l'éditeur
80	Rectification d'expédition Impossibilité physique de servir l'article alors que théoriquement il était disponible ; ceci el automatiquement un avis de crédit. Il peut être immédiatement recommandé.	

4.7 Table 10.0 - Types de prix

Cette table liste les valeurs attendues pour décrire le type de prix.

code	libéllé	définition
1	Prix de vente imposé	Prix de vente au public imposé taxes incluses. Dans le cadre de la loi sur le prix unique du livre (loi Lang).
2	Prix de vente conseillé	Prix de vente au public conseillé taxes incluses (articles hors loi Lang). Concerne les produits dont la TVA est différente de celle appliquée pour le livre.
3	Prix de cession	Prix net auquel l'article est vendu au commerçant taxes incluses (articles hors loi Lang).
4	Prix catalogue éditeur étranger	Prix de vente fixé par un éditeur étranger incluant la TVA appliquée pour le livre en France. La fixation du prix de vente détaillant est libre mais ne peut être inférieure au prix indiqué par l'éditeur.



5	Prix à 0 (gratuit)	Prix à 0 pour décrire un article gratuit.
6	Prix à 0 (non encore fixé dans le cas des articles à	Prix à 0 dans le cas d'un article pas encore paru dont le prix n'est pas encore
	paraître ou des abandons de parution)	connu.

4.8 Table 10.1 - Types de produits

Cette table les valeurs de types de produits préconisées par la CLIL (elles sont identiques à celles utilisées dans la fiche produit).

code	libéllé	définition
01	Unité consommateur	L'unité-consommateur est proposée au consommateur pour l'achat. L'UC est identifiée par un code EAN13. À une UC donnée correspond un code EAN13 et un seul. L'UC est le type de conditionnement le plus utilisé dans l'édition.
02	Lot consommateur	Le lot consommateur est proposé au consommateur pour l'achat. Il constitue par conséquent une unité-consommateur identifiée par un EAN13. Le lot consommateur est constitué de plusieurs produits simples identiques (lots homogènes) ou différents (lots hétérogènes), susceptibles d'être vendus au consommateur à l'unité (dans ce cas, les composants sont des unités-consommateurs).
03	Lot professionnel	Le lot professionnel n'est pas proposé au consommateur pour l'achat. Le lot professionnel est une unité physique hétérogène ou homogène qui contient différentes UC présentées selon une répartition préalablement déterminée et destinées à être vendues séparément.
09	Fiche strictement professionnelle	Une fiche de ce type présente par exemple des catalogues réservés aux libraires, des sacs en plastique, des PLV vides, etc. Elle ne sert qu'aux échanges entre les distributeurs et les libraires. 20 FICHE PRODUIT DU LIVRE MODE D'EMPLOI (Clil –juillet 2013) Elle permet également de décrire les composants d'un lot insécable (livre DVD par exemple) et qui ne peuvent pas être présentés au consommateur pour l'achat. Elle est accompagnée de la mention présentation magasin et/ou présentation éditeur.

5 HISTORIQUE DES MODIFICATIONS



Date	Version	Auteur(s)	Type de modifications
07/11/2016	01	Martin Caulliez	Création
17/05/2017	01B	Ср	Mise au norme graphique
09/01/218	01C	Martin Caulliez	Modification de la position des lignes E et lignes F
10/09/2018	01D	ND	Correction de la notice
22/10/2018	01E	ND	Mise à jour du schéma GENCOD
22/06/2020	01F	ND	Ajout e la précisions sur le destinataire de l'avis dans le
			cas des commandes des représentants
			Modification de la numérotation du CNUR 224